

sur la définition des **zones d'accélération pour les énergies renouvelables**sur le territoire communal

## du 19 avril au 18 mai 2024

Dossier consultable:

> en ligne: www.commequiers.fr

> en mairie : selon jours et heures d'ouverture

Faites part de vos avis et propositions par écrit :

> par mail: servicespopulation@commequiers.fr

> sur le registre papier mis à disposition en mairie



Réunion publique unique:

**Forum** 

Vendredi 19 avril, à partir de 16h30 Salle de « La Baritaudière »

Développer les énergies renouvelables

au Pays de Saint Gilles Croix de Vie

